

La Corse, un territoire de 860 000 ha dont "700 000 combustibles"

Leur travail est souvent méconnu. Ils opèrent à l'ombre des regards, d'une imposante végétation aussi. Tout au long de l'année, les forestiers-sapeurs de la Collectivité de Corse arpentent le territoire insulaire pour tenter de limiter "la propagation incendie".

Hier, Michel Costa, forestier-sapeur responsable prévention des incendies à la Région, est revenu sur ce travail de fourmi tout en essayant d'analyser les fameux "feux d'hiver". S'ils sont rares, ils ont déjà parcouru la Corse par le passé. "Dans le 2B, il y a évidemment le feu de 2017, mais il y avait déjà eu un sinistre en 2005 qui avait détruit plus de 3 800 hectares. En 1997, ce sont 2 078 hectares qui avaient été ravagés", rappelle Michel Costa.

"Le feu a construit notre espace naturel"

Le forestier-sapeur réfute l'idée de cycles. "Ce n'est pas vraiment une question de cycles. Ces incendies dépendent surtout de la météo. D'autant que, globalement, la situation en Corse s'améliore depuis une vingtaine d'années en termes d'incendie. En contrepartie, nous accumulons de la végétation. Aussi, le jour où tous les éléments



Aujourd'hui, "un seul incendie peut dégénérer en grand feu", explique Michel Costa, forestier-sapeur responsable prévention des incendies à la Région.

météorologiques sont défavorables, un seul incendie peut dégénérer en grand feu. Le risque est donc plus important", analyse-t-il.

L'idée est ainsi d'aménager le territoire en procédant à des coupures de combustibles soit par une intervention mécanique, soit

grâce à une méthode dite de brûlage dirigé. Mais "la tâche est immense", selon Michel Costa qui précise que la Corse est un terri-

toire de 860 000 hectares dont "700 000 combustibles". Dans ce contexte, l'urbanisation de territoires autrefois vierges semble ajouter une contrainte supplémentaire. "Il y a désormais une interconnexion entre les zones à forte présence de population et les zones naturelles. C'était moins le cas il y a une quarantaine d'années. Aujourd'hui, il y a de plus en plus de constructions dans l'espace naturel et les terrains autour de celles-ci sont donc emmaquisés", remarque-t-il. Le travail des maires est donc primordial selon Michel Costa: "Chaque administré a la responsabilité d'assurer la sécurité autour de ses constructions. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas, loin de là."

Pour finir sur une touche positive, il se prononce de manière nuancée sur l'impact du feu en Corse. "Le feu a construit notre espace naturel. Notre système a évolué avec le feu et il se régénère bien. Après un feu de pins maritime, on peut retrouver une forêt naissante à peine deux ans plus tard car les fruits poussent en été. Mais tout cela est possible si la fréquence de ces incendies est de 20 ou 30 ans. Il ne faut pas qu'il y ait un feu tous les cinq ans", juge Michel Costa.

J.-F. C.